
WALCOURT

Opération de Développement Rural

Compte-rendu de la 15^{ème} séance de la CLDR

Salle communale de Thy-le-Château | 12 février 2026

Présents : voir annexe 1

Principaux acronymes :

AWaP	Agence Wallonne du Patrimoine
CLDR	Commission Locale de Développement Rural
FEDER	Fonds Européen de Développement Régional
FRW	Fondation Rurale de Wallonie
GAL	Groupe d'Action Locale
IGRETEC	Intercommunale pour la Gestion et la Réalisation d'Etudes Techniques et Economiques
ODR	Opération de Développement Rural
PCDR	Programme Communal de Développement Rural

Introduction

Les membres sont accueillis par Mme DOCQ, échevine en charge du PCDR. Elle remercie les personnes présentes pour cette première réunion de la CLDR de l'année. Elle annonce une bonne nouvelle, à savoir la désignation officielle de l'entrepreneur qui sera en charge de finaliser les travaux de la salle de village Le Palace, à Laneffe.

Plusieurs personnes sont excusées pour cette réunion (cf annexe 1).

Approbation du PV de la réunion du 11 décembre 2025
--

Les membres de la CLDR ayant reçu le compte-rendu de la 14^{ème} réunion par voie de mail approuvent le document.

Le document sera mis en ligne sur le site dédié à l'ODR de la Ville de Walcourt :
<https://www.pcdr-walcourt.info/>

La FRW précise que la Commune est tenue d'envoyer chaque année le rapport annuel de la précédente Opération de Développement Rural, et ce avant le 31 mars. Ce rapport doit être approuvé par la CLDR et le Conseil communal.

Ce rapport comprend un état des lieux des projets en cours, un bilan des projets réalisés et les activités de la CLDR durant l'année écoulée.

A Walcourt, le rapport annuel comprend des projets issus du premier PCDR, mais aussi les projets inscrits dans le deuxième PCDR.

Les avancées pour les projets issus du 1^{er} PCDR sont dans un premier temps présentées :

- **Salle le Palace à Laneffe** : L'entreprise a été désignée et les travaux vont pouvoir débuter prochainement.
- **La Création d'une maison des associations dans la Maison Solbreux** : Plusieurs avancées administratives avaient été franchies. La Commune est toujours en attente de la signature de la Ministre de l'avenant financier et temporel (approbation par le Conseil communal le 25 nov. 2024). Elle attend également l'approbation de l'avant-projet. De source informelle, l'avenant aurait été signé, ainsi que l'avant-projet approuvé, mais la Commune attend la confirmation officielle de ces décisions avant d'entamer la suite de la procédure.

Les avancées pour les projets issus du 2^{ème} PCDR sont ensuite présentées :

- **Aménagement de la Place de Gourdinne** : toute une série de démarches administratives avaient également été entreprises et la Commune attendait depuis un an la signature de la convention-faisabilité par la Ministre. En décembre, cette convention a été approuvée par le Gouvernement wallon (à ce jour cependant, la notification de la convention-faisabilité n'est pas encore parvenue à la Commune). La Commune va donc pouvoir avancer dans le projet durant l'année 2026.
- **Installation d'aires de jeux dans les villages** : la FRW rappelle que la CLDR a travaillé sur cette fiche-projet lors de la réunion du 11 juin 2025. Ses travaux ont été soumis au Collège qui a retenu deux localisations : Yves-Gomezée et Clermont. Des travaux ont été réalisés à Yves-Gomezée cet été dans le cadre d'Eté solidaire : une aire de pique-nique et un terrain de pétanque ont été aménagés à côté de la buvette du terrain de football. La Commune précise qu'elle avait mis initialement à son budget de 2026, la concrétisation de la plaine de jeux à Yves-Gomezée mais ce projet a finalement été retiré. Il a fallu faire des choix pour maintenir le budget à l'équilibre. Concernant le village de Clermont, les travaux seront prévus en même temps que ceux de la future maison rurale.
- **Augmentation du nombre de haies et de vergers** : la FRW rappelle que la CLDR a travaillé sur cette fiche-projet lors du GT Nature du 03 septembre 2025. La Commune va désigner au printemps un bureau d'études pour affiner la localisation des futures plantations. Son travail se basera sur les résultats du GT Nature. Il est rappelé le montant de 60.000€

disponible pour la Commune dans le cadre du droit de tirage « ligneux » (disponible jusque fin 2027).

- **Installation de services au sein de la gare de Walcourt** : un tiers-lieu, la Walcourtoisie, a été inauguré en automne, ainsi qu'une épicerie solidaire, en plus des colis solidaires distribués par l'asbl *Bethléem*. Il est précisé que ce projet a été mis en lien avec le projet 3.7 *Création d'infrastructures de transformation et valorisation de produits locaux* dans le rapport annuel car une partie de ce projet peut être considéré comme réalisé.
- **Aménagement de parkings de covoiturage** : Dans le cadre du projet « Cross4Mobility », projet européen transfrontalier pour l'installation d'aires de covoiturage sur l'axe Charleville-Mézières-Charleroi, deux aires de covoiturage ont été proposées sur l'entité : à Somzée et à Fraire (où des véhicules stationnent déjà pour la pratique du covoiturage). Les localisations présentées lors de la dernière réunion (11/12/2025) sont à nouveau expliquées. Plusieurs discussions ont lieu sur ces dernières : nombre de places disponibles, considérations techniques, autre localisation au carrefour N932/N5 à Fraire ou en bordure-même de la N978 à Somzée avec un aménagement simple de la voirie (avec rétrécissement de celle-ci) ...
- **Création d'une route cyclable vers les Lacs de l'Eau d'Heure** : dans le cadre du réseau point-nœuds, l'ensemble des tronçons ont été réalisés sur le territoire de Walcourt. Au total, 105 kilomètres ont été balisés et des liaisons existent vers les Lacs de l'Eau d'Heure. Plusieurs membres ne connaissent pas le concept du réseau point-nœud et celui-ci leur est expliqué. L'ensemble des réseaux peuvent être consultés sur le site : <https://www.lepointnoeud.com/>
- **Création de jardins dans les écoles pour sensibiliser à manger local** : un verger partagé à été créé à Walcourt en collaboration avec les écoles primaires de l'entité. Un membre signale que ces projets sont intéressants mais malheureusement les fruits pourrissent sur place car peu de personnes viennent les cueillir. La Commune devrait peut-être mieux communiquer sur ces projets auprès des habitants de l'entité. Un membre signale que le potager collectif de l'école de Gourdinne a été détruit par les travaux de l'école et il trouve qu'il faudrait éviter de détruire l'existant avant de créer des nouveaux jardins partagés.
- **Relier les RAVeLS entre Berzée et Thuillies** : une signalétique a été mise en place pour liaisonner les deux RAVeLS et renvoyer les cyclistes vers des routes moins fréquentées.
- **Création de liaisons cyclables et piétonnes entre les villages** : il est rappelé le projet de chemin de l'Eau d'Heure, depuis la source jusqu'à son embouchure. Ce projet est subsidié, dans sa partie hainuyère, par un projet européen FEDER, et pour la partie namuroise, sur fonds propres des Communes.
- **Création de lieux de rencontres conviviaux** : le GAL a installé dans plusieurs endroits de son territoire, dont la Commune de Walcourt, des aires de convivialité. Un exemple est montré à Florennes.

- **Création de potagers/vergers collectifs** : un potager collectif existe à Walcourt (parking du Calvaire) et est géré par le Plan de Cohésion Sociale et Soralia. Des ateliers culinaires sont organisés le lundi à partir de 14h à la bonne saison.

Les activités de la CLDR durant l'année sont ensuite présentées, à savoir les quatre réunions organisées :

- 20/02/2025 : rapport annuel 2024
 - 18 membres présents
 - 1 agent communal
 - 2 agents de la FRW
- 11/06/2025 : travail sur les plaines de jeux (caractérisation de l'existant et propositions de localisation potentielle pour des nouveaux projets)
 - 11 membres présents
 - 1 agent communal
 - 2 agents de la FRW
- 03/09/2025 : GT Nature
 - 14 citoyens dont 12 membres de la CLDR
 - 1 agent communal
 - 1 agent DNF
 - 2 agents de la FRW
- 11/12/2025 : bilan des projets menés
 - 14 membres de la CLDR
 - 1 agent communal
 - 2 agents de la FRW

La FRW passe ensuite en revue les réflexions sur l'ODR, partie importante du rapport annuel. Dans cette partie, sont expliqués :

- L'évolution de la composition de la CLDR suite aux élections communales
- L'initiation de la 1^{ère} demande de Convention-Faisabilité : les membres auraient dû être impliqués dans l'avancée de ce projet mais celui-ci n'a été retenu par le Gouvernement wallon qu'en décembre 2025
- Les projets sur lesquels la CLDR a travaillé en 2025 :
 - Localiser et définir les aménagements d'aires de jeux dans les villages.
 - La définition de zones potentielles de plantation de haies/arbres lors du GT Nature

Les membres n'ont pas de remarques par rapport à ce bilan.

La FRW passe ensuite en revue les propositions de projets que la Commune souhaite mettre en œuvre dans les 3 années, via des financements issus du Développement Rural :

- Réaménagement de la Place de Gourdinne : en 2026.
- Aménagement ou réhabilitation des sentiers, balisage et entretien de ceux-ci : en 2027
→ il s'agit d'un plus petit projet (100.000€). Le segment projeté est en mauvais état. Et fait partie des promenades des remparts et balade « totemus ».
- Aménagement d'une Maison rurale à Clermont : en 2028

Concernant la Place de Gourdinne, il est expliqué que la CLDR sera mise à contribution en 2026 pour redéfinir le projet et le préciser, sans en changer ses objectifs initiaux, à savoir la sécurisation de la Place et la création d'un espace de convivialité. Le Collège a décidé de se faire

accompagner par la cellule ATEPA de la FRW dans cette réflexion (accompagnement gratuit). La FRW explique les rôles de l'ATEPA et son expertise. Les membres sont invités à aller consulter le site : <https://territoires.frw.be/>. Toute une série de boîtes à outils et documentation y sont publiés, notamment sur la thématique des espaces publics. L'accompagnement visera à aider la Commune à « faire mieux, avec moins ». L'idée est donc de réduire le coût total des travaux tout en gardant un aménagement qualitatif. Un membre s'interroge sur le montant des subsides si le coût total est revu à la baisse. Actuellement, le projet est estimé à 915.000€ avec un montant de 400.000€ de subsides. Le taux de subsides pour des espaces publics est de 80% mais avec un plafond fixé à 400.000€. La Commune pourrait donc réduire son budget, en maintenant ce montant de subsides.

Un commentaire est formulé quant à la possibilité de profiter de ces travaux pour des interventions des impétrants. En tout cas pour s'assurer que des travaux souterrains ne seront pas programmés après l'aménagement de la place.

Divers

➤ *Extension du zoning de Chastrès*

Il est précisé qu'une enquête publique est en cours pour la phase d'expropriation. Le périmètre de l'extension est localisé et exposé aux membres. Plusieurs discussions ont lieu sur l'impact paysager de ce genre d'infrastructures. Il est précisé également que ce projet vise l'installation de petites entreprises locales (les parcelles auront d'ailleurs une taille réduite), avec à la clé, l'espoir de la création d'environ 120 emplois. Les entreprises devront produire sur place pour pouvoir intégrer le zoning.

➤ *La monnaie locale Le Semeur*

La monnaie locale de l'Entre-Sambre-et-Meuse ne sera bientôt plus en circulation et ne pourra plus être utilisée. Les dernières coupures sont à utiliser avant le 15 avril 2026.

➤ *Suppression d'un sentier à Gourdinne*

Des membres profitent de ce point divers pour faire connaître la possible suppression partielle du sentier communal n°20. Pour mieux cerner le sujet, une carte est projetée en séance pour une visualisation commune du segment concerné. A ce stade, une enquête publique est en cours ; libre à chacun d'utiliser cette voie pour faire connaître ses observations sur le sujet

La réunion se clôture sur ce point et les remerciements de Mme DOCQ aux personnes présentes.

Pour le Bureau Régional ESEM
de la Fondation Rurale de Wallonie

Xavier PAULY – Amandine SENTÉ
Agents de Développement

Fondation Rurale de Wallonie
Equipe Entre-Sambre-et-Meuse
Xavier PAULY - Amandine SENTÉ
Rue de France, 66 - 5600 Philippeville
Tél 071 66 01 90
x.pauly@frw.be ou a.sente@frw.be

Annexe 1 : Participants

Nom	Prénom	Elu	P = Présent.e E = Excusé.e
BAILEY	Sam		P
BILLION	Claire		Invitée
BOLLE	Jean-Nicolas		
BRASSART	Benoît		P
CHINTINNE	Thierry	x	
COLLE	Rudy		
COUVREUR	Nathalie		
DARDENNE	Aurélie		E
DECOUVREUR	Christian		E
DEMILY	Hugues		
DERMIENCE	Ferdi		P
DOCQ	Cindy	x	P
DRUSZCZ	Patricia		P
DUPUIS	Fabienne		P
FRANC	Lionel		P
GERAIN	Claude		E
GERIN	Philippe		E
GUEUR	Clémence		
HENDSCHEL	Cécile		E
HENDSCHEL	Aurélie		
JOUNIAUX	Valérie		Démissionnaire
JOUNIAUX	Jacky		
LAPÔTRE	Sabine		E
LECLERCQ	Nathalie	x	
LEJEUNE	Vincent		P
LEPINNE	Florian	x	P
LORENT	Philippe		P
MASSET	Bénédicte	x	
MATHOT	Michel		
MOLLET	Béatrice		E
PAQUET	Laurence	x	
POULIN	Christine	x	E
REVERS	Léon	x	
ROCHET	Bernadette		P
SELVAIS	Bernadette		
STIEVENART	Baudouin		P
WATTELET	Pascale		

Ainsi que :

- Mme Patricia DEGRAUX, agent relais de la Commune
- M. Xavier PAULY, Agent de Développement de la FRW
- Mme Amandine SENTÉ, Agent de Développement de la FRW